

Belles familles de soldats

Saint-Blancat

Dans les archives départementales de la Haute-Garonne la copie du livret matricule de **Jean Paul Saint-Blancat** donne les principaux éléments suivants:

Jean Paul Saint-Blancat est né le 9 mars 1890 à Cazères sur Garonne, fils de feu Dominique Saint-Blancat et de Marie Anglade domiciliée à Cazères.

Lors du conseil de révision (classe 1910), il a déclaré être domestique journalier.

Il avait les cheveux châtain clair, les yeux marron moyen, le front d'inclinaison moyenne, de hauteur moyenne et de largeur moyenne. Son nez avait le dos rectiligne, la base horizontale, la hauteur grande, la largeur moyenne. Il avait le visage ovale et mesurait 1.59 m. Son niveau d'instruction était de 2.

Une décision du conseil de révision l'avait classé dans la 5^e partie de la liste de 1911 pour faiblesse.

Il a ensuite été exempté de service militaire de la liste de 1912 pour faiblesse générale irrémédiable.

Lors de la session du conseil de révision siégeant à Cazères le 28 octobre 1914, Jean Paul Saint-Blancat a été classé apte dans le service armé.

Incorporé au 143^e Régiment d'Infanterie à compter du 26 novembre 1914; Arrivé au corps et soldat de 2^e classe le même jour.



BOIS SABOT

Extraits de l'histoire du 15^e RI:

Une attaque opérée dans le courant du mois de décembre a fait dans cette région, reculer l'ennemi, et nous a rendus maîtres des villages de Perthes, du Mesnil, ainsi que de la ferme Beauséjour et là, en avant de notre nouvelle ligne, les divisions françaises en secteur ne cessent de harceler les Allemands. Mais ce n'est jusqu'au mois de mars que par des attaques toutes partielles, à objectif très restreint que se manifeste l'activité française. La physionomie de la guerre va se modifier dès les premiers jours du mois de mars 1915. Le commandement a prévu pour cette époque, une attaque de plus grande allure.

Le 10 mars, le 15^e régiment d'infanterie relève le 143^e R. I.; ordre lui est donné, le 13 mars, d'attaquer la tranchée allemande entre l'angle rentrant du bois Sabot, à l'ouest de la clairière, située à l'est du même bois. Pour garder les bénéfices de la surprise, l'artillerie ne devait ouvrir son feu qu'à 5 h. 30; quand l'attaque déboucha des tranchées allemandes, les moyens de résistance s'accroissaient de jour en jour, un feu terrible de mousqueterie et de mitrailleuses accueillit les sections de tête. Celles de gauche furent fauchées, celles du centre et de droite parvinrent à une vingtaine de mètres des tranchées allemandes, mais durent s'abriter dans les trous d'obus et les moindres aspérités du sol, et pour la nuit rentrer dans les lignes. Le courage des troupes fut admirable; sur deux cents hommes engagés ce jour-là, les pertes furent de quatre-vingt-quinze hommes et deux officiers.

Le 13 mars au soir, le régiment est relevé par le 143^e régiment d'infanterie; le total des pertes éprouvées par le 15^e régiment d'infanterie pour les journées du 7, du 8 et du 13 mars s'élève à dix officiers tués, neuf officiers blessés, deux officiers disparus, quatre cent quarante-cinq hommes tués ou disparus, six cent trente-trois blessés.

Extraits de l'Historique du 143^e RI :

La journée du 14 est employée à la création d'une base de départ : à la pioche comme à la baïonnette le fantassin montre les mêmes qualités d'endurance et le travail est exécuté en sape, sous une avalanche de grenades, avec une farouche résolution.

Le 15 mars, à 4h30, l'attaque se déclenche par surprise et le premier bond est exécuté si rapidement que les mitrailleuses ennemies n'ont pas le temps d'ouvrir le feu. Mais bientôt commence la lutte dans les boyaux, le corps à corps sauvage ; la baïonnette et le fusil répondent seuls à la grenade et au pistolet automatique des Allemands.

On se dispute à coups de poings les affûts de mitrailleuses. C'est en combattant pied à pied, en payant chèrement chaque mètre de terrain que les hommes de tête arrivent à la tranchée.

Mais les éléments de gauche ne peuvent progresser sur le glacis ; des projecteurs se dévoilent, une contre-attaque se dessine. Pas de grenades à notre disposition, sauf des pétards improvisés, simples boîtes de conserves, avec mise à feu des plus primitives.

Il est impossible de tenir sans risquer d'être anéanti. En moins d'une demi-heure, nos pertes se montent à une centaine de tués et de blessés.

Le mordant et l'entrain des hommes n'en sont pas moins diminués, et, le même jour, à 16h30, l'attaque menée par les 3e et 5e Compagnies, reprend de plus belle après une courte préparation d'artillerie. C'est de nouveau la lutte à coups de baïonnette, à coups de crosse et d'outils. On ne fait pas de quartier. Il est 18 heures.

Un blockhaus seul offre encore quelque résistance ; attaqué à la pioche, il est emporté ; plusieurs occupants essayant de s'enfuir sont abattus. Deux contre-attaques ne peuvent nous déloger.

Le 16, au petit jour, deux nouvelles contre-attaques sont encore brisées : ce sont les dernières réactions de l'infanterie ennemie. Le résultat cherché est atteint.

Nous étions maître d'une position importante, permettant le développement d'une offensive ultérieure.

Cette position avait été arrachée à la Garde Prussienne.

Cette lutte farouche avait coûté au Régiment : 9 officiers, 29 sous-officiers, 425 soldats morts au Champ d'Honneur.

A l'issue de ces combats, le Général de Division commandant la 60e Division, écrivait au Général commandant la 32e Division :

« Je suis heureux de vous adresser l'expression, non seulement de toute ma satisfaction, mais de mon admiration pour cette Brigade qui, depuis 8 jours, lutte sans trêve ni répit avec une énergie inlassable. Vous avez le droit d'être fier de commander à de pareilles troupes. »

Dans les livres de l'Abbé Tournier : Les Cazériens à la Guerre, il est indiqué :

Septembre 1915 : Paul Saint-Blancat, blessé, est en traitement au Grand Hôtel à Biarritz.

Jean Paul Saint-Blancat est réformé temporaire par la commission spéciale de réforme de Carcassonne dans sa séance du 21 avril 1916 pour impotence fonctionnelle de la main gauche suite à blessure de guerre.

Il est classé « Service auxiliaire » par la commission de réforme de Saint-Gaudens le 13 mars 1917.

Incorporé au 83° Régiment d'Infanterie de Saint-Gaudens et soldat de 2° classe à compter du 23 avril 1917.

Passé à la 7° section d'infirmiers militaires le 18 mars 1917.

Passé à la 22° section d'infirmiers militaires le 24 juillet 1918.

Envoyé en congé illimité de démobilisation le 13 mars 1919, affecté au dépôt mobilisateur de la 17° section d'infirmiers militaires de Toulouse. Déclare se retirer à Cazères sur Garonne.

Maintenu dans le service auxiliaire pour invalidité inférieure à 10 % suite à la décision de la commission de réforme de Toulouse le 31 juillet 1919 pour limitation de la flexion du médus gauche, extension sensiblement normale des suites de blessures par éclats d'obus.

Maintenu dans le service auxiliaire et proposé pour une pension de 10 % d'invalidité par la commission de réforme de Toulouse du 10 janvier 1922.

Maintenu dans le service et proposé pour une pension de 10 % d'invalidité par la commission de réforme de Toulouse du 1.12.1922.

Maintenu dans le service et proposé pour une pension de 20 % d'invalidité par la commission de réforme de Toulouse du 23.6.1923.

Certificat de « Bonne conduite » accordé à la date du 1^{ier} mai 1924 et passé à la classe de mobilisation 1906 (Loi du 1^{ier} avril 1923 père de 2 enfants vivants).

Classé dans la position dite « Sans affectation » et rayé des contrôles de la 17° section d'infirmiers le 1.7.1927.

Affecté à la poudrerie de Toulouse le 1^{ier} juin 1932.

Ensuite, Paul Saint-Blancat a fait carrière à la Poste comme facteur à Cazères où tout le monde connaissait Paul le facteur.

Informations complémentaires:

Jean Paul Saint-Blancat s'est marié le 02.08.1919 avec M^{elle} Charrin Catherine avec qui il a eu 2 enfants: Marie-Jeanne et Georges. Il est décédé à Cazères le 05.09.1972.

Son petit-fils Jacques a été élu Conseiller Municipal et Conseiller Communautaire lors des élections de mars 2014 de Cazères.

*
* *

Autre famille Saint-Blancat

Dans les archives départementales de la Haute-Garonne la copie du livret matricule de **Antoine Saint-Blancat** donne les principaux éléments suivants:

Antoine Saint-Blancat est né le 4 décembre 1876 à Cazères sur Garonne, fils de feu François Saint-Blancat et de Lougarre Anne domiciliée à Cazères.

Lors du conseil de révision (classe 1896), il a déclaré résider à Cazères et être pâtissier.

Il avait les cheveux, les sourcils et les yeux bruns, le front large, le nez moyen, la bouche moyenne, le menton rond et le visage rond. Il mesurait 1.72 m. Son niveau d'instruction était de 3.

Pour son service militaire, il a été dispensé (article 21 : fils unique de veuve).

Il a été affecté à la 17° section d'infirmiers militaires de Toulouse, mis en route isolément le 13 novembre 1897, arrivé au corps et soldat de 2° classe le dit jour.

Envoyé en congé le 17 novembre 1898, en attendant son passage dans la réserve qui aura lieu le 1^{ier} octobre 1900.

Certificat de bonne conduite accordé.

A accompli une 1^{ière} période d'exercices dans la 17° section d'infirmiers du 2.03 au 29.03.1903.

A accompli une 2^{ième} période d'exercices dans la 17° section d'infirmiers du 18 au 26.03.1912.

Rappelé à l'activité par le décret de mobilisation générale du 1^{ier} août 1914, arrivé au corps le 7 août 1914.

Entré dans la zone des Etapes de la 3° armée le 1^{ier} octobre 1914.

Passé à la 12° section d'infirmiers le 1^{ier} octobre 1917.

Passé à la 23° section d'infirmiers le 10.11.1918.

Envoyé en congé illimité de démobilisation le 29 janvier 1919, au dépôt démobilisateur de la 17° section d'infirmiers militaires de Toulouse, se retire à Cazères. Situation de famille : marié un enfant.

Libéré des obligations du service militaire le 10 novembre 1925.

Campagnes : contre l'Allemagne :

Intérieur : du 7.08.1914 au 30.09.1914,

Aux armées : du 1.10.1914 au 28.01.1919.

*
* *

Autre famille

Dans les archives départementales de la Haute-Garonne la copie du livret matricule de **François Jean Marie Saint-Blancat** donne les principaux éléments suivants:

François Saint-Blancat est né le 1^{ier} mai 1876 à Samouillan (Haute-Garonne), fils de Jean Guilhem Saint-Blancat et de Martin Marie Anne domiciliés à Cazères.

Lors du conseil de révision (classe 1896), il a déclaré résider à Cazères et être jardinier.

Il avait les cheveux, les sourcils et les yeux châains, le front découvert, le nez moyen, la bouche moyenne, le menton à fossette et le visage long. Il mesurait 1.61 m. Son niveau d'instruction était de 3.

Pour son service militaire, il a été affecté au 9° régiment de Chasseurs de Auch (Gers), mis en route isolément le 15 novembre 1897, arrivé au corps et soldat de 2° classe le dit jour.

Devenu postérieurement à son incorporation dispensé (article 22 : soutien de famille).

En service commandé, blessé le 12 février 1898, par suite de la chute de sa monture lors d'un exercice de voltige au galop, a eu le genou pris entre le sol du manège et le corps du cheval et a été atteint de contusion de la face latérale

interne du genou gauche au niveau du cartule du fémur ayant donné lieu à une tuméfaction diffuse sans changement de coloration de la peau, ni épanchement intra-articulaire.

Envoyé le 20 septembre 1899 en congé en attendant son passage dans la réserve qui aura lieu le 1^{ier} octobre 1900.

Certificat de bonne conduite accordé.

A effectué une 1^{ière} période d'exercice dans le 17^e escadron du Train des équipages militaires du 3 au 30 juin 1903.

Passé dans l'armée territoriale le 1^{er} mai 1910.

A effectué une période d'exercice dans le 17^e escadron du Train des équipages militaires du 25 mars au 2 avril 1912.

Rappelé à l'activité par le décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914, arrivé au corps le 6 août 1914.

Passé au 14^e escadron du Train des équipages militaires à Lyon le 1^{er} novembre 1915.

Parti aux armées le 3 décembre 1915.

Evacué le 26 septembre 1916. Rejoint son corps et parti aux armées le 3 janvier 1917.

Evacué le 30 janvier 1918. Rejoint son corps le 19 février 1918.

Envoyé en congé illimité de démobilisation le 27 janvier 1919, au dépôt démobilisateur du 16^e escadron du Train à Lunel, se retire à Béziers (Hérault). Situation de famille : marié.

Campagnes : contre l'Allemagne :

Intérieur : du 2.08.1914 au 2.12.1915,

Aux armées : du 3.12.1915 au 25.09.1916,

Intérieur : du 26.09.1916 au 2.01.1917,

Aux armées : du 3.01.1917 au 29.01.1918,

Intérieur : du 30.01.1918 au 18.02.1918,

Aux armées : du 19.02.1918 au 26.01.1919.

*

Dans les archives départementales de la Haute-Garonne la copie du livret matricule de **Elie Baptiste Saint-Blancat** demi-frère du précédent, donne les principaux éléments suivants:

Elie Saint-Blancat est né le 5 juin 1888 à Samouillan (Haute-Garonne), fils de Jean Guilhem Saint-Blancat et de Bruno Marianne Jeanne domiciliés à Cazères.

Lors du conseil de révision (classe 1908), il a déclaré résider à Cazères et être terrassier.

Il avait les cheveux châtain foncé, les yeux marron, le front couvert, le nez moyen et le visage ovale.

Il mesurait 1.58 m. Son niveau d'instruction était de 0.

Pour son service militaire, il a été incorporé au 143^e régiment d'infanterie de Carcassonne, à compter du 6 octobre 1909, arrivé au corps et soldat de 2^e classe le dit jour.

Réformé n° 2 le 19 juillet 1910 par la commission spéciale de réforme de Carcassonne pour crises convulsives de nature hystérique. Parti et rayé des contrôles le 20 juillet 1910.

Classé « service armé » par le conseil de révision siégeant à Cazères le 14 décembre 1914.

Rappelé à l'activité selon les termes du décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914, incorporé à compter du 15 février 1915 au 2^e régiment de Génie à Montpellier, arrivé au corps et soldat de 2^e classe le 22 février 1915.

Parti à la Compagnie 17/3 le 21 avril 1915.

Blessé évacué le 7 juin 1915. Rentré au dépôt le 29 janvier 1916.

Passé au 21^e régiment de Génie le 1^{er} juillet 1917.

Passé au 1^{er} régiment du Génie à Versailles le 29 août 1918.

Envoyé en congé illimité de démobilisation le 15 juillet 1919, au dépôt démobilisateur du Génie à Toulouse. Se retire à Escalquens (Haute-Garonne).

Classé dans la position dite « sans affectation » et rayé des contrôles du 2^o Génie le 1^{ier} août 1927.
Affecté à la poudrerie de Toulouse le 1^{ier} juin 1932.
Libéré du service militaire le 15 octobre 1937.

Décorations :

Certificat d'ancien combattant délivré le 23 janvier 1932.

Campagnes :

Contre l'Allemagne : du 22 février 1915 au 14 juillet 1919.